

Référence bibliographique

Martine GUIBERT, « *Amérique latine : intégration régionale et mondialisation* », Café Géographique de Toulouse, 31/01/2007.

Mise en ligne 15/03/2007 http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1054

Café géographique à Toulouse - 31 janvier 2007

AMERIQUE LATINE

intégration régionale et mondialisation

Martine GUIBERT

Martine GUIBERT est maîtresse de conférences en géographie à l'Université de Toulouse – Le Mirail, chercheuse au laboratoire "Dynamiques rurales" et membre de l'IPEALT (Institut pluridisciplinaire d'études sur l'Amérique latine à Toulouse). Ses recherches portent sur les politiques agricoles et les relations commerciales internationales, l'intégration régionale et la mondialisation en rapport avec la trans-nationalisation des systèmes agro-alimentaires.

INTRODUCTION

Quelques éléments de contexte et de théorisation

L'Amérique latine vit en ce début de XXI^e siècle des dynamiques de changements rapides et profonds avec une nouvelle donne politique (les gouvernements actuels sont davantage à l'image et à l'écoute des peuples), économique (l'orthodoxie macro-économique est mâtinée d'une plus grande autonomie en termes d'objectifs sociaux) et sociale (revendications, participation, etc.). Ainsi, les territoires et les sociétés sont pris dans un mouvement de renouvellement de problématiques aiguës telles celles du creusement des inégalités et de la récurrence de la pauvreté. Par ailleurs, le continent américain représente cette région du monde qui fut et est encore aujourd'hui, objet et sujet de la mondialisation. Cinq siècles d'insertion au système-monde, de dominations successives et d'approvisionnement en matières premières des puissances occidentales, ont parfait l'image d'une finitude du monde.

La phase actuelle de la mondialisation exerce une formidable pression en termes d'accélération et d'intensification des échanges, de diffusion du modèle capitaliste, et d'accentuation des différenciations tant territoriales que socioculturelles. Or, le lien est tenu entre mondialisation économique et financière, et les processus de rapprochements économiques régionaux. En effet, ces derniers peuvent être considérés comme des processus de mondialisation en miniature : sur la base d'un rapprochement politique préalable indispensable, il s'agit de pratiquer le "régionalisme ouvert" afin de bénéficier des avantages liés à la spécialisation et à la complémentarité productive, de jouer sur la proximité géographique et d'augmenter les échanges commerciaux pour atteindre la croissance

recherchée et synonyme a priori de développement pour tous. La régionalisation suppose donc d'attirer des capitaux étrangers et de développer des pôles d'activité innovants. Elle répond au multilatéralisme prôné par l'OMC.

Amérique latine et intégration régionale : cinq processus

Les territoires d'Amérique latine sont familiers des processus d'intégration régionale. Multiples et divers, anciens ou récents, ces coopérations véhiculent en même temps espoirs de développement et défis de rapprochements toujours compliqués. Ainsi, alors que le mythe bolivarien fonde, depuis plus de deux cents ans, le rêve d'un continent solidaire et uni, les premiers projets d'intégration économique ont été élaborés dans les années 1950/1960, sous l'impulsion de la CEPAL. A cette époque, le but principal était d'améliorer la coopération entre des économies auto-centrées. En 1960, l'ALALC (Association latino-américaine de libre-commerce) est créée pour promouvoir des accords multilatéraux entre la plupart des pays latino-américains. La même année, le MCCA (Marché commun centro-américain) voit le jour. En 1969, naît le Pacte andin (regroupement des cinq pays andins) et, en 1973, la Caricom (Communauté des Caraïbes). Tous ces accords de coopération économique entre pays voisins géographiquement, chapeautés à l'échelle du continent par l'ALALC, sont très difficiles à concrétiser, les moyens politiques et institutionnels faisant défaut. En 1980, l'ALADI (Association latino-américaine d'intégration) remplace l'ALALC. Plus réaliste dans ses objectifs, elle prévoit la création d'accords économiques bilatéraux. Cependant, les effets sont moindres, voire inexistant, le contexte politique ne s'y prêtant pas, le protectionnisme primant et les acteurs privés ne réagissant pas.

Ce n'est que dans les années 1990, lorsque les démocraties se consolident et que l'approche libérale fonde les politiques macro-économiques, que de nouvelles tentatives d'intégration régionale émergent. L'Amérique latine entre véritablement dans une phase de relance de ses entités régionales, qu'elles soient renouvelées ou créées. Les relations commerciales intra-bloc se renforcent du fait de la diminution des barrières tarifaires et non-tarifaires. On estime qu'entre 1990 et 1997, le taux moyen de taxation des importations entre pays d'Amérique latine est passé de 60 % environ à 15 % environ. Et les IDE (Investissements directs étrangers) ont fortement augmenté.

Jusqu'en 2004, cinq blocs économiques régionaux se distinguent. Ils évoluent et sont complétés depuis peu de temps par des projets d'intégration à l'échelle sous-continentale (ALBA, CSN), continentale (ZLEA) ou inter-continentale (APEC, Mercosur – Union européenne), et par un nombre croissant d'accords bilatéraux.

* L'ALENA (Association de libre-échange nord-américain) (NAFTA en anglais)

Réunissant les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, l'Alena concerne environ 430 millions d'habitants et pèse un quart du PIB mondial (plus de 12 000 milliards de dollars environ).

En 1965, alors que la CEE se développe, les Etats-Unis et le Canada se rapprochent via le Pacte de l'automobile dont l'objectif est de favoriser les échanges. En 1988, ils créent l'ALE (Association de libre-échange), qui étend le régime automobile intégré aux autres échanges commerciaux. A quelques exceptions près, les droits de douane sont abandonnés dans les secteurs de l'énergie, des services et de l'agriculture. Les investissements réalisés par les entreprises du pays partenaire bénéficient du même traitement national. Les normes sanitaires agro-alimentaires sont harmonisées.

En 1992 est signé le Traité de l'Alena, il prend effet le 1^{er} janvier 1994, l'objectif étant de faire disparaître les barrières aux échanges d'ici 15 ans. Les secteurs agricoles et financiers sont directement concernés, alors que les marchés publics et le secteur de l'énergie sont, pour

leur part, exclus des négociations. Un ensemble de procédures est mis en place pour résoudre les différends et pour contrer les pratiques protectionnistes.

Une dizaine d'années après le lancement de l'Alena, il apparaît que cet accord a pour principale conséquence une plus grande dépendance du Mexique vis-à-vis du marché états-unien (80 % des exportations, 60 % des importations, 2/3 des IDE) et le déploiement des *maquiladoras* (unités de montage industriel appartenant très souvent à des entreprises états-uniennes) dans les zones franches situées du côté mexicain de la frontière. La population mexicaine est ainsi fixée dans son pays et il n'est pas question que l'Alena s'engage dans un processus plus approfondi de rapprochement économique, qui dépasserait les aspects simplement commerciaux. Un courant anti-Alena, déclenché le jour de sa mise en vigueur par les Indiens du Chiapas, perdure encore.

En synthèse, l'Alena est une expérience d'intégration minimaliste, que les Etats-Unis souhaitent étendre dans le cadre d'un accord élargi à tout le continent (ZLEA).

* La CARICOM (Communauté des Caraïbes)

Regroupant les Etats insulaires des Caraïbes, le Belize, le Surinam et le Guyana, soit une vingtaine de millions d'habitants, la Caricom dégage un PIB de l'ordre d'une trentaine de milliards de dollars environ. Elle a pour antécédent la CARIFTA (Accord de libre-commerce des Caraïbes). Signé en 1968, cet accord se propose de régler les problèmes liés au échanges de biens agricoles entre les îles de la Barbade, de Trinité et Tobago, de la Jamaïque, et le Guyana. Il préfigure la Caricom, signée entre 1973 entre ces Etats et neuf autres Etats anglophones. Le traité prévoit donc l'instauration d'un marché commun (mise en place d'un TEC - tarif douanier extérieur commun, à tous les pays vis-à-vis des échanges avec des pays tiers, et harmonisation des politiques sectorielles), une plus grande coopération pour les secteurs des services (transport, éducation, santé), et une alliance monétaire à travers l'utilisation de l'*East Caribbean dollar*. Ces objectifs ont été réalisés en partie et continuent à être l'objet de négociations, élargies depuis 1997, à l'ensemble des 37 Etats des Caraïbes (environ 210 millions d'habitants) réunis dans l'AEC (Association des Etats des Caraïbes). Il s'agit surtout de dynamiser les échanges de marchandises et de services.

* Le MCCA (Marché commun centro-américain)

Les cinq pays d'Amérique centrale (Costa Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Salvador) et leurs 50 millions d'habitants forment le MCCA qui présente un PIB de 50 milliards de dollars environ. Le Traité date de 1961, il prévoyait la création d'une banque centro-américaine d'intégration économique, et la mise en place d'une Union douanière (respect d'un tarif extérieur commun) en 5 ans. Mais, ce n'est qu'en 1993 que celle-ci voit le jour. En 1995, le Panama a rejoint le MCCA pour constituer le SIECA (Système d'intégration économique centro-américain).

* La CAN (Communauté andine des nations)

Réunissant à la fin des années 1990 la Bolivie, la Colombie, l'Equateur, le Pérou et le Venezuela, la CAN représente environ 120 millions d'habitants et un PIB de 300 milliards de dollars aproximativement. En 1995, elle a succédé au Pacte andin, signé en 1969 entre la Bolivie, le Chili, la Colombie, l'Equateur et le Pérou, et qui a subi une modification en 1976 avec le retrait du Chili et l'arrivée du Venezuela. Si les objectifs de rapprochement économique arrêtés initialement n'ont pas été atteints, toutefois, dans le cadre de la CAN, les relations sont plus étroites entre les partenaires. Elles sont renforcées par la création d'institutions supra-nationales qui tentent de réglementer et d'impulser l'intégration : Banque commune, Cour andine de justice (différends commerciaux), Parlement andin, Secrétariat andin, etc. Dans les moyens déployés et dans la volonté d'aboutir, la CAN s'est pendant un

temps distinguée des autres processus d'intégration régionale. Malgré tout, son évolution est altérée par des problèmes institutionnels (pas de nomination du nouveau Secrétaire, nouvelle donne en Equateur, départ à la mi-2006 du Venezuela qui intègre désormais officiellement le Mercosur, etc.)

* Le Mercosur – Marché commun du Sud, est né le 1^{er} janvier 1995. Il rassemble les 230 millions d'habitants de l'Argentine, du Brésil, du Paraguay et de l'Uruguay (PIB environ de 1 200 milliards de dollars). Dans les années 1980, des raisons, à la fois internes et externes, poussent alors ces quatre pays du Cône Sud à se rapprocher sur les plans politiques, économiques et socioculturels. Sur le plan régional, le but est d'encourager les spécialisations productives de chaque pays qui tire, ainsi, davantage parti de leurs avantages comparatifs (naturels) et compétitifs (construits). Sur le plan international, en apparaissant unis, il sera davantage possible de conquérir des marchés et de s'insérer dans le concert mondial des nations et des économies.

Trois étapes scandent la naissance du Mercosur : à la mi-1986, les Présidents Sarney (Brésil) et Alfonsín (Argentine) signe le 1^{er} PICE – Pacte d'intégration et de coopération économique. Ils approfondissent le processus en signant, en 1988, le traité d'intégration, de coopération et de développement, qui prévoit la création d'un marché commun dans les années à venir. Pour ce faire, 24 protocoles sont petit à petit négociés et appliqués, qui déterminent les premières complémentarités productives et commerciales (exemple du Protocole blé qui incite le Brésil à acheter à l'Argentine le blé dont il a besoin, plutôt que de le produire plus cher). Cette première étape de rapprochement est complétée par l'Accord de Buenos Aires signé en 1990. Il établit un ensemble de règles pour résoudre les différends commerciaux.

Alors que le Paraguay et l'Uruguay ont rejoint le Brésil et l'Argentine dans le processus de rapprochement régional, la deuxième étape débute précisément le 26 mars 1991, date de la signature du Traité d'Asunción. La mise en place du Mercosur est programmée : c'est le 1^{er} janvier 1995 qu'il verra le jour, après que les quatre pays partenaires se seront entendus sur l'établissement d'un tarif extérieur commun, et sur un début d'harmonisation des législations et de coopération au niveau de leurs politiques sectorielles. Le Traité prévoit une réunion extraordinaire destinée à arrêter la structure institutionnelle de l'ensemble régional et à lui donner une personnalité juridique internationale. Cette réunion a lieu les 16 et 17 décembre 1994, et débouche sur le Protocole d'Ouro Preto, référence, donc, pour les institutions du Mercosur et pour les engagements internationaux. Le Mercosur décide notamment de ne pas se doter de structures supra-nationales mais de créer six structures inter-étatiques, et de suivre institutionnellement le processus d'intégration grâce à des groupes de travail animés par les fonctionnaires des quatre Etats et qui se réunissent régulièrement avec les Ministres des secteurs concernés. Deux fois par an a lieu le Sommet des Présidents des quatre pays du Mercosur, durant lequel les décisions majeures sont prises.

La troisième étape démarre par conséquent en 1995, avec la mise en place effective du Mercosur. L'adhésion des acteurs privés, la volonté politique, l'adoption d'un tarif extérieur commun (de l'ordre de 15 % en moyenne, et dont la valeur peut être révisée), et les projets d'intégration physique (développement des infrastructures de transport) stimulent l'intégration. Dès lors, les échanges commerciaux ont été multipliés par quatre et l'adoption par le Brésil d'une politique monétaire proche de celle de l'Argentine, aide à la convergence macro-économique. Le marché brésilien attire les produits agricoles et énergétiques des trois autres pays, tandis que ceci s'approvisionne davantage au Brésil pour les produits industriels dont ils ont besoin.

Les années d'euphorie sont suivies d'années plus moroses, dues aux crises financières successives (dévaluation brésilienne en 1999, qui pénalise les exportations des trois autres

pays ; dévaluation et crise argentine sans précédent de 2002 ; récession concomitante en Uruguay) et à une perte de confiance dans le processus. Toutefois, l'attachement au projet d'intégration reste intact dans beaucoup de milieux économiques et politiques, et ce d'autant plus que la perspective de la ZLEA anime des prises de position en faveur d'un projet d'intégration sud-américain. Le Chili et la Bolivie sont membres associés depuis 1996, le Pérou et l'Equateur se sont également rapprochés et l'entrée du Venezuela comme membre à part entière a été approuvée à la mi-2006 (mais il faudra cinq ans de négociations pour harmoniser les législations commerciales). Etant donné ce rapprochement CAN - Mercosur, le Cône Sud pourrait être l'épicentre d'un ensemble régional continental, éventuellement élargi vers le Nord.

... de plus en plus convergents...

A ces cinq processus d'intégration régionale de base s'agrègent d'autres expériences de rapprochement économique et politique. Ainsi, depuis 1995, le Groupe des Trois réunit le Mexique, la Colombie et le Venezuela. Plus de 150 millions d'habitants sont concernés par ce projet de zone de libre-échange. Par ailleurs, le Chili et le Mexique participent à l'APEC (Forum Asie – Pacifique), qui prévoit de créer une zone de libre-échange en 2010. Enfin, l'Union européenne multiplie les accords avec ses principaux partenaires latino-américains : Mexique (signature en 2001), Chili (signature en 2000), Mercosur (ouverture des discussions en 1995). Tous ces accords sont soumis à des négociations permanentes afin de déployer une meilleure entente commerciale et de ne pas laisser échapper des marchés latino-américains.

Cependant, le principal projet d'intégration des années 1990 aura été la ZLEA (Zone de libre-échange des Amériques). Lancé en 1990 par les Etats-Unis (Initiative des Amériques), sur la base de l'*Initiative Basin Caribe* impulsée en 1984, l'enjeu consistait à créer, d'ici 2005, un immense marché intégré, allant de l'Alaska à la Terre de Feu. Régulièrement ponctuées par des sommets réunissant les Présidents des 34 Etats impliqués, les négociations ont porté sur les aspects commerciaux régissant la quasi-totalité des secteurs économiques (agriculture, industrie, services, marchés publics, investissements, etc.). L'objectif était d'appliquer le principe de l'OMC de la nation la plus favorisée (un pays doit accorder les mêmes principes à tous ses partenaires), d'harmoniser et d'élargir les modalités d'ouverture des marchés. Logiquement, des résistances ont été affichées par les pays du Mercosur et de la CAN, ces deux entités régionales avançant même un autre projet d'intégration continentale, à l'échelle du Sud du continent. En décembre 2004, à Cuzco, l'équipe diplomatique de Lula et des responsables argentins du Mercosur ont proposé une Communauté sud-américaine des nations (CSN), qui doit réunir les membres du Mercosur, de la CAN et de la Caricom, dans un seul et même projet d'intégration physique, sociale, politique et économique (projet d'une zone de libre-échange). Sur un autre plan, l'ALBA (Alternative bolivarienne pour les Amériques) est un projet d'intégration sud-américaine impulsé par le gouvernement vénézuélien actuel (en ce moment, l'ALBA se concrétise à travers la présence de médecins cubains dans les villes vénézuéliennes, en contre-partie d'un approvisionnement de l'île en pétrole).

Ainsi, le changement de donne politique de la fin des années 1990 et l'entente entre les gouvernements issus de coalitions de gauche et de centre-gauche modifient le contexte des négociations commerciales régionales, d'autant que la stratégie états-unienne ne perçoit plus les relations avec l'Amérique latine comme étant une priorité de sa diplomatie. En novembre 2005, lors du IV^o sommet des Amériques, qui a lieu en Argentine en présence de Lula, d'Hugo Chavez et de Fidel Castro, les partenaires latino-américains ont signifié aux Etats-Unis leur rejet du projet de ZLEA. La suspension des discussions *sine die* laisse augurer de la

fin, avant même d'avoir existé, d'un vaste marché américain libéralisé. Toutefois, pressentant le blocage, la diplomatie commerciale états-unienne est parvenue en 2005, à la signature du CAFTA-RD, traité de libre-commerce avec les pays d'Amérique centrale et la République dominicaine.

Au final, l'Amérique latine continue à expérimenter des processus d'intégration perçus comme le levier du développement maintes fois manqué depuis les Indépendances acquises courant 19^e siècle. Ces dynamiques de régionalisation des économies pèchent bien souvent par un défaut de concrétisation des accords signés. La recherche d'intégrations passe en effet par des domaines d'activité dont la mise en synergie peut déboucher sur des complémentarités. Elle participe de la redéfinition de la carte des relations économiques et politiques entre les Etats-nations latino-américains.

Des discours aux réalités des intégrations latino-américaines : quelles dynamiques ? quelles transformations des territoires ?

D'un point de vue pragmatique, les objectifs intégrationnistes latino-américains se déclinent en une série de modalités dont, en premier lieu, celle inhérente à l'intégration physique. Les projets de corridors de transport devraient, si les moyens et les ambitions politiques sont au rendez-vous, mieux irriguer le sous-continent afin de relier à des sorties portuaires des territoires laissés sur le bas-côté des réseaux modernes de communication. Soient les traversées sont est-ouest, en direction des ports pacifiques (corridors bi-océaniques, IIRSA – Initiative pour l'intégration des infrastructures régionales d'Amérique du Sud), soient elles sont Nord-Sud, par exemple dans le cas de la Mésio-Amérique (Plan Puebla – Panama). Dans le premier cas, l'éloignement et l'amplitude des distances pénalisent les territoires marginalisés (angle-mort) ou méditerranéens (Paraguay, Bolivie), et les défis environnementaux sont majeurs. Dans le second cas, il s'agit de rapprocher fournisseurs (états-unis) et consommateurs centre-américains, l'accord du CAFTA ayant été signé dans ce sens.

Dans un autre registre, l'intégration énergétique peut être le soubassement de la régionalisation, avec, par exemple, la fourniture de pétrole ou de gaz à des conditions avantageuses aux partenaires impliqués. La première réunion de la CSN qui s'est tenue à Brasilia fin septembre 2005 a été l'occasion d'enclencher un mouvement de plus grande articulation des activités pétrolières du Venezuela, du Brésil et de l'Argentine. Les trois compagnies nationales : Petrobras, Pdvs et Enarsa ont en effet signé une alliance devant mener à la création d'une compagnie pétrolière à l'échelle de l'Amérique du Sud : la Petroamérica. A l'heure actuelle, la convergence porte sur des opérations de prospection et la construction de raffineries gérées conjointement.

Par ailleurs, les discussions portent de plus en plus systématiquement sur l'intégration institutionnelle, désormais analysée comme une faiblesse. La CAN a déjà des structures supra-nationales mais leur fonctionnement est guère efficace. Le devenir très incertain du bloc s'ajuste en fait sur la rénovation de ces instances. Quant au Mercosur, il est désormais sur le chemin de l'institutionnalisation avec la création récente d'un Tribunal et celle à venir d'un Parlement. Fin 2005, il a également lancé le projet d'une Banque de développement régional, afin de gérer des fonds structurels, outils de rééquilibrage et d'entraide entre les territoires, selon leur niveau de développement.

Deux modèles, deux voies (voir carte) ...

Les réflexions actuelles, au Sud du continent américain, sur la nécessité d'approfondir la régionalisation économique au moyen de structures institutionnelles, illustrent bien la profonde divergence existant entre le modèle « Sud » intégrationniste engagé et engageant, d'inspiration développementaliste, et le modèle « Nord » avancé par les Etats-Unis basé sur les vertus du libre-commerce. Et leur évolution est également différente. Ainsi, l'épuisement du projet de ZLEA continental a pour effet boomerang la signature d'accords bi-latéraux qui inquiètent ceux qui y voient une manière rampante d'arriver, malgré tout, à l'ouverture effective des économies nationales, celles-ci ne pouvant plus être épaulées par une quelconque entente régionale. Le Mexique (et le Canada) sont finalement déjà très articulés à l'économie états-unienne ; à un second niveau se situent l'Amérique centrale et la Caraïbe, la Colombie et le Pérou. Toutefois, les programmes états-uniens d'accès aux ressources et de contrôle des territoires latino-américains rencontrent de plus en plus de concurrence à travers la demande croissante de la Chine, de l'Europe et des pays du Sud.

Le sort, dès lors, de la régionalisation en Amérique latine, repose sur la capacité des puissances sous-continentales (Brésil en premier lieu) à imposer la CSN, en tant que moyen et objectif d'une intégration sud-américaine plus approfondie et forte de mécanismes de redistribution. En effet, il résulte de ces processus d'intégration, des ambitions distinctes pour les territoires, qu'ils soient entendus à une échelle régionale (infra-nationale) ou nationale. Théoriquement, les liens politiques et économiques (axe Brasilia - Buenos Aires – Caracas – La Paz – Montevideo) sont renforcés et accompagnés par une plus grande circulation des marchandises, une mise en concurrence plus ouverte et la recherche de coordinations et de moyens de régulation. Mais, les défis sont nombreux : défaillances des institutions, caractère cyclique des échanges, hétérogénéité et inégalités, problèmes de crédibilité, imprévisibilité du rôle du Venezuela, déstabilisation indirecte exercée par les Etats-Unis avec la signature d'accords bi-latéraux, etc. De plus et *in fine*, le désir d'attirer les IDE et de développer des systèmes économiques locaux innovants provoquent une spécialisation des territoires et leur inscription dans un jeu où s'épuiseront ceux situés à l'écart des forces intégrationnistes et des flux de biens et de personnes (marginalisation géographique et/ou économique).

Au total, la ligne de divergence entre le « modèle Nord » et le « modèle Sud » passe au niveau du Mexique, elle interroge aussi la position de la Colombie et celle fort ambivalente du Venezuela. Et son évolution dépend de la volonté de leadership du Brésil, la puissance régionale.

Entre régionalisation et mondialisation, l'Amérique latine est donc face à des choix déterminants en termes de modèles politico-économiques et de société. Le continent Amérique est bien celui où des expériences inédites et originales d'intégration régionale obligent à une relecture des rapports Nord-Sud, qui plus est en ces temps de redéfinition des relations internationales et d'émergence de puissances du Sud.

Martine GUIBERT

DEBAT

1 : On observe peut-être des tensions et des signes de fragilité des intégrations régionales en Amérique du Sud, liées par exemple à la frilosité de certains pays pour intégrer les unions régionales en cours ou à leur propension à faire cavalier seul en leur sein, mais je me demande

si cela remet pour autant en cause les processus en cours. L'intégration a en effet des manifestations tangibles, observées au niveau même des acteurs locaux par des chercheurs. Or, je me demande s'il ne s'agit pas de phénomènes irréversibles, qui découlent des processus d'intégration régionale, comme celui du Mercosur, mais qui auraient aussi vocation à les perpétuer, parce qu'ils deviennent le lot quotidien de la population. Vécus et mis en pratique, ces processus pourraient ainsi se désolidariser des hésitations des gouvernements.

Martine Guibert : Oui ; en même temps, les actions des Etats-membres ont une influence forte sur ces processus et sur leur devenir. Par exemple, lorsque le Brésil prend une décision unilatérale, les pays de la région s'y plient ou la subissent, ce qui n'est pas sans créer des tensions parfois vives. Autrement dit, des comportements opportunistes ou unilatéraux des Etats-membres, sont susceptibles de faire périliter les coopérations régionales, comme cela a failli se produire pour le Mercosur au début des années 2000 (suite à la dévaluation du real décidée par le Brésil en 1999).

2 : Vous semblez dire qu'en Amérique du Sud, le modèle capitaliste tend à s'imposer. Je trouve ça un peu étonnant au vu des politiques d'inspiration socialiste qui se mettent en place depuis peu dans de nombreux pays du sous-continent.

M. G. : Depuis 2002, des gouvernements, portés par des coalitions de partis de gauche ou de centre-gauche, ont successivement mis en place dans presque tous les pays de l'Amérique du Sud (mis à part au Mexique, au Pérou et en Colombie). Ces nouveaux dirigeants ont un positionnement différent des gouvernements ultra-libéraux qui les ont précédés, ils mènent des politiques qu'ils veulent plus sociales et affichent une réelle distance vis-à-vis des préconisations néo-libérales. Cependant, ils n'échappent pas totalement au modèle « dominant ». Je dirais qu'ils sont « pragmatiques » et qu'ils partagent une même vision du développement et de la politique économique. Mais ils ne sont pas pour autant totalement alternatifs. J'en veux pour exemple le Venezuela, qui malgré la revendication d'une politique définie par opposition avec celle des Etats-Unis et des idéaux qui la sous-tendent, s'engage dans le processus d'intégration régionale du Mercosur et prône une intégration énergétique avec ses voisins. Pour ces pays, l'intégration est un moyen de gagner du poids et de la visibilité, voire du pouvoir sur la scène mondiale.

3 : Ce que vous dites fait penser à l'Uruguay, qui est à gauche mais projette des accords commerciaux avec les Etats-Unis...

MG : Bien sûr, mais il faut aussi replacer cela dans son contexte ; l'Uruguay commerce depuis longtemps avec les Etats-Unis. Il y exporte en particulier de la viande bovine. Parallèlement à cela, il est mécontent de la tournure que prend le Mercosur, d'autant plus que sa balance commerciale avec le Brésil est fortement déficitaire. Cela le conduit à remettre en cause son intérêt à participer au Mercosur et à initier une négociation en vue d'un traité de libre-échange avec les Etats-Unis. Cette négociation est pour lui le résultat d'un pragmatisme économique et devient un moyen de pression sur le Mercosur, une façon d'y faire valoir ses positions. Mais, la position de l'Uruguay crée aussi des tensions au sein du gouvernement, partagé entre un enjeu économique et commercial et les convictions politiques qui l'ont porté au pouvoir.

4 : Que pensent les peuples latino-américains de ces unions ? Je voudrais aussi savoir ce que vous pensez du Venezuela dont on parle beaucoup en Europe.

MG : Il y a différents cas de figure :

* Un premier cas montre des réactions vives de la population locale ; l'entrée en vigueur de l'Alena en 1994 est présentée comme l'une des raisons du soulèvement au Chiapas. Par ce soulèvement, la population voulait montrer sa méfiance face à cet accord et manifestait ses craintes quant à la montée des inégalités que l'Alena n'allait pas manquer de créer. Ces craintes se sont en partie vérifiées, si l'on observe l'actualité. Aujourd'hui, en effet, le Mexique importe des Etats-Unis du maïs à un prix élevé, situation imputable aux accords de l'Alena.

* Un deuxième cas est la représentation des populations civiles au sein du FCES (forum consultatif économique et social). Cette structure inter-étatique permet aux citoyens des pays membres de donner leurs opinions sur le Mercosur. Cependant le FCES possède pour le moment peu de pouvoir face au pragmatisme économique.

* Un troisième cas de figure renvoie à la rencontre de Cochabamba au début de l'année 2006. Lors des négociations relatives à la CSN, Lula a considérablement déçu les participants et la population civile. En effet, il a suggéré que le développement économique de la région et l'intégration passaient par la construction d'infrastructures de communication régionales, s'opposant en cela aux associations écologistes. Sa prise de position oppose développement économique et protection de l'environnement, laissant entendre que le premier pouvait se faire au détriment du second.

5 : Je reviens à ce que vous avez dit plus tôt ; pourriez-vous expliquer quel est le problème que le Mexique rencontre actuellement avec le maïs ?

MG : Les Etats-Unis sont les premiers producteurs et exportateurs mondiaux de maïs. Le Mexique est pour sa part un important consommateur de maïs (citons les fameuses *tortillas*, faites à base de farine de maïs). Suite à la constitution de l'Alena, le Mexique a ouvert son marché au maïs états-unien. En ce moment, le prix du maïs sur le marché mondial est très élevé, ce qui surenchérit le coût de fabrication, donc de vente des *tortillas*. Il semblerait de plus que certaines multinationales du négoce agro-alimentaire entretiendraient une pénurie du maïs pour soutenir le prix mondial.

6 : Quelles raisons voyez-vous à l'inertie de la CAN ? Je voudrais avoir un éclaircissement sur les causes mais aussi sur ce que vous pensez de son évolution future.

MG : J'y vois le comportement autocentré et la déception des Etats membres, qui font tous valoir des intérêts nationaux plutôt que régionaux. Ainsi, la Colombie est très liée aux Etats-Unis. Au Pérou, depuis l'élection du nouveau président, les accords bilatéraux sont privilégiés. En Equateur, Rafael Correa, récemment élu sur des idées de gauche, marque une certaine prise de distance. Suite à son récent renouvellement politique, la Bolivie a annoncé son probable départ à très court terme de la CAN, pour se tourner plutôt vers le Mercosur où elle possède des partenaires commerciaux en matière d'énergies. Le Venezuela, pour sa part, a décidé de quitter la CAN en avril 2006. A cause de tout cela, elle stagne sur un plan institutionnel, j'en veux pour preuve la place du secrétaire général du bloc andin qui reste toujours vacante. Ces regroupements et ces recentrages pourraient être favorables à la CSN et à son renforcement.

7 : Quel est le rôle du Chili ; va-t-il dans le sens d'une désintégration ou d'une relance de la CAN ?

MG : Le Chili a toujours joué la carte de l'autonomie et de la liberté d'action. Dernièrement, il a manifesté sa volonté de soutenir la CAN mais, dans les faits, il a toujours privilégié les accords bilatéraux (Etats-Unis, Union européenne, pays asiatiques,...). Il s'est aussi rapproché du Mercosur, mais n'y est pas totalement entré, il n'est que membre associé car il a refusé d'appliquer le TEC (tarif extérieur commun) sur les produits agricoles. Sa prudence s'explique aussi par le choix économique ultra-libéral des années 1970 et par sa position géographique d'isolat, à travers des mesures sanitaires très strictes.

8 : Quelle est la différence entre pays associé et pays membre du Mercosur ?

MG : Le Mercosur, bien qu'il existe depuis quinze ans, n'est qu'une union douanière qui plus est imparfaite, puisque le TEC comporte encore de nombreuses exceptions. Un pays associé est un pays qui n'applique pas toute la réglementation commerciale prévue par les accords de l'union ; il n'est en particulier pas tenu d'appliquer le TEC, contrairement aux pays membres, et peut ainsi continuer à protéger certains secteurs.

9 : On observe une avancée des gouvernements progressistes en Amérique du Sud, mais on assiste aussi en parallèle à une influence croissante des Etats-Unis. Au final, je me demande ce qu'il en est de ce modèle Sud dont vous avez parlé. Cette opposition Nord/Sud existe-t-elle réellement ?

MG : Oui, il y existe bien deux façons de concevoir le devenir politico-économique du continent. Le rapprochement des économies du Sud a été amorcé il y a trente ans et il existe bien une sorte de préférence régionale. Depuis les années 1990, le commerce intra-Mercosur a été multiplié par quatre et les pays membres privilégient les échanges régionaux (exemple du blé, des chaussures, etc.), même si les échanges avec les Etats-Unis ont augmenté aussi. De plus, l'intégration régionale favorise l'émergence d'entreprises qui ont pour terrain d'action la région. La captation de capitaux étrangers, la concentration et l'homogénéisation des modes de production créent des acteurs économiques d'envergure régionale (exemple des entreprises brésiliennes qui ont acheté ou se sont implantés dans les autres pays du Mercosur).

10 : La croissance constatée des échanges intra-régionaux ne sont-ils pas en réalité seulement liés à des comportements opportunistes, basés sur les coûts et répondant tout simplement aux lois de l'offre et de la demande ?

MG : Parfois, mais pas nécessairement. L'intégration a aussi produit une diversification de l'offre et on retrouve là les théories économiques justifiant la création des unions régionales. Les pays membres s'ouvrent à leurs produits respectifs ; leurs productions entrent en concurrence, deviennent plus efficaces et conduisent parfois à des phénomènes de spécialisation. Par exemple, on trouve aujourd'hui de la bière ou de la viande brésilienne en Argentine, chose qui n'existait pas auparavant. Ou des pommes argentines au Brésil. L'intégration a donc conduit non seulement à une augmentation des échanges, mais aussi à une diversification des produits concernés.

Mais, bien entendu, l'effet notable de ces processus est l'augmentation des IDE entre pays membres, à tous les niveaux. Ils sont particulièrement importants au niveau des institutions financières, des industries, où des entreprises se regroupent, investissent dans les pays membres et acquièrent grâce à cela une envergure à même de les positionner ensuite sur le marché mondial.

11 : Pourquoi ces processus d'intégration semblent s'essouffler, ne pas fonctionner ?

MG : Si cela fonctionne moins bien en Amérique du Sud qu'en Europe, c'est peut être parce que ces processus sont mis en œuvre selon le degré de volontarisme du moment. Egalement, les pays membres connaissent des revirements de conjoncture économique soudains et, par ailleurs, les alliances politiques se font et se défont. C'est peut être liés au manque de moyens dégagés pour mettre en œuvre l'intégration. Il n'existe pas pour le Mercosur, la CAN ou le MCCA, de budget d'intégration pouvant agir comme un levier financier.

12 : Quel rôle la Chine peut-elle jouer en Amérique latine ?

MG : La Chine est attirée par le commerce qu'elle peut réaliser avec et en Amérique latine, mais aussi par la possibilité de s'approvisionner en matières premières. En 2005, le premier ministre chinois a parcouru le sous-continent pour rechercher à la fois des marchés et des matières premières. Des accords ont été signés. Au total, entre 2000 et 2005, les importations de la Chine en provenance de l'Amérique latine ont augmenté de 60 %, tandis qu'en 2006, la Chine représentait 6 % des exportations brésiliennes. Ces relations commerciales s'inscrivent dans une stratégie plus large, la Chine et l'Inde proposant des alliances à l'Amérique latine dans un objectif de diplomatie Sud/Sud. Ces différents pays prétendent ainsi faire valoir des positions communes dans le concert mondial des Etats-nations.

13 : Dans ces faiblesses et ces errements des processus d'intégration, est-ce que les phénomènes monétaires jouent un grand rôle ?

MG : Dans les cinq blocs régionaux, il n'y a pas de politiques monétaires concertées, pas même dans les intentions. En 2000, le Mercosur allait mal, en grande partie à cause de la dévaluation brésilienne unilatérale. La politique monétaire est utilisée comme une arme commerciale, ce qui ne joue pas en faveur des coopérations locales.

14 : Quels sont les liens qui existent entre la construction régionale latino-américaine et l'Union Européenne, et en particulier quel est le rôle joué par l'Espagne dans ces relations ?

MG : Les coopérations entre les deux continents sont importantes. L'Union Européenne a été un appui considérable pour la CAN et pour le Mercosur. En 1995 ont débuté des négociations entre les deux blocs régionaux Union européenne et Mercosur, soit dès la création de ce dernier. Dans ce contexte, les européens ont formé nombre d'experts latino-américains. L'Union Européenne a aussi investi le continent américain en signant des accords bilatéraux comme celui avec le Mexique qui lui a servi à reprendre des parts de marché.

Dans ce contexte, le rôle de l'Espagne s'accroît, celle-ci proposant des politiques culturelles offensives. Elle met en place des partenariats culturels avec l'Amérique latine, autrement dit avec ses anciennes colonies (création des sommets ibéro-américains, coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur). L'Espagne joue aussi un rôle d'accueil des réfugiés économiques issus d'Amérique latine.

15 : Vous n'avez pas parlé de l'ALBA (Alternative bolivarienne pour l'Amérique) ?

MG : Non, parce qu'en soi, l'ALBA n'est pas un processus d'intégration régionale. Elle est un projet émanant du Venezuela, de Cuba, et qui a reçu des avis favorables de l'Argentine, de l'Uruguay et de la Bolivie. Elle consiste pour le moment en des échanges de médecins contre du pétrole entre le Venezuela et Cuba. Elle soutient aussi, à travers Chavez, la création d'une

multinationale « Petroamérica », qui regrouperait les entreprises pétrolières nationales du Venezuela, de l'Argentine et du Brésil. L'ALBA est empreinte d'une forte connotation politique, mais sur le principe, elle rejoint l'idée de la CSN.

16 : Quelle serait, en conclusion, l'évolution de l'intégration régionale en Amérique latine ?

MG : En Amérique latine, on observe une dualité entre bilatéralisme et multilatéralisme. En 2007, l'intégration régionale semble repartie grâce à l'uniformisation et à l'uniformité de la couleur politique sur le continent, et à la bonne volonté nouvellement affichée par le Brésil à l'égard et au sein du Mercosur. L'unité continentale est un ressort toujours utile et les relations multilatérales semblent nécessaires pour exister dans le système économique mondial. Un retour à des économies véritablement protectionnistes et auto-centrées ne paraît pas concevable.

Compte-rendu du débat établi par **Eve-Anne BULHER**,
revu par **Martine GUIBERT**